

Fiche Profil de Poste
« **Coordonnateur ULIS Ecole TED et
coordonnateur du dispositif EIP** »

Circonscription : Strasbourg 9 et Strasbourg 2

Libellé du poste : Coordonnateur Ecole Ulis TED et coordonnateur dispositif EIP

Ecole Élémentaire Finkwiller et école élémentaire Schoepflin – Strasbourg

1. Définition du poste et des missions :

L'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) « Troubles Envahissants du Développement » est un dispositif collectif de scolarisation qui accueille les élèves présentant des troubles du développement, âgés de 6 à 8 ans, sur proposition du service psychothérapique pour enfants et adolescents (SPEA) pour lesquels la commission des droits de l'autonomie (CDA) propose un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

La fréquentation de la classe est subordonnée à une obligation de soins assurés par le SPEA.

Les modalités de scolarisation de chaque enfant (temps plein ou partiel, intégration en classe ordinaire, etc....) sont conjointement définies par l'équipe soignante, le coordonnateur de l'ULIS et l'équipe pédagogique de l'école d'accueil en conformité avec le cadre fixé par le PPS.

Le dispositif EIP accueille des élèves intellectuellement précoces âgés de 6 à 11 ans, sur proposition d'une commission d'affectation. Ces élèves manifestent des difficultés durables dans leurs apprentissages, et/ou dans leur comportement, qui nécessitent la mise en œuvre de réponses pédagogiques adaptées, formalisées au sein d'un projet pédagogique individualisé. Il s'agit d'une orientation temporaire dans un dispositif largement ouvert sur les autres classes de l'école, afin de permettre à terme la poursuite d'une scolarité ordinaire.

Environ 70% du temps de service sera consacré au dispositif ULIS TED, 30% au dispositif EIP. L'emploi du temps et la répartition seront organisés en concertation.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Sous la responsabilité du directeur de l'école et l'autorité de l'IEN-ASH, l'enseignant coordonnateur :

- a en charge l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet individuel chaque élève
- établit, pour chaque jeune, un programme pédagogique personnalisé qui précise les acquisitions scolaires visées
- assure les enseignements et les actions de soutien aux élèves qui nécessitent une réponse pédagogique individualisée
- organise l'inclusion et assure un rôle de personne-ressource auprès de l'ensemble des partenaires (famille, enseignants etc).
- assure un travail partenarial étroit avec les chargés de mission ASH.

Les candidats doivent :

- faire preuve d'expertise sur les troubles autistiques et la précocité,
- être de préférence titulaires du CAPA-SH (ou CAPSAIS),
- avoir des aptitudes à travailler en équipe,
- avoir des aptitudes à l'innovation pédagogique,
- faire preuve de disponibilité.

3. Conditions de recrutement :

Les candidats seront reçus pour un entretien par une commission.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

IEN Strasbourg 9
IEN Strasbourg 2

Téléphone : 03 88 45 92 63
Téléphone : 03 88 45 92 43

ien.strasbourg9@ac-strasbourg.fr
ien.strasbourg.2@ac-strasbourg.fr

IEN ASH

Téléphone : 03 88 45 92 30

ienash67@ac-strasbourg.fr